



L' État commercial fermé comme issue à l'impossible gouvernance des échanges internationaux de produits agricoles

Thierry Pouch

► To cite this version:

Thierry Pouch. L' État commercial fermé comme issue à l'impossible gouvernance des échanges internationaux de produits agricoles. L'homme et la société, L'harmattan, 2016. hal-02050803

HAL Id: hal-02050803

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02050803>

Submitted on 6 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉTAT COMMERCIAL FERMÉ COMME ISSUE À L'IMPOSSIBLE GOUVERNANCE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE PRODUITS AGRICILES

Thierry Pouch

L'Harmattan | « L'Homme & la Société »

2016/1 n° 199 | pages 91 à 108

ISSN 0018-4306

ISBN 978234309685

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2016-1-page-91.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

***L'État commercial fermé* comme issue à l'impossible gouvernance des échanges internationaux de produits agricoles**

THIERRY POUCH

Enclenchée au début des années 1970 avec l'effondrement du système monétaire international hérité des Accords de Bretton Woods (fondés sur la suprématie d'un étalon de change or et d'une monnaie véhiculaire, le dollar), et poursuivie par vagues successives jusqu'à la crise de 2007, la mondialisation semble n'avoir, quarante ans après, qu'engendré des désordres d'ampleur méconnue. La crise actuelle du capitalisme apparaît même comme l'une des manifestations des nombreux blocages que connaît l'économie mondiale. Consécutive au processus de déréglementation qui fut organisé dans la foulée de la crise du système monétaire international, l'élévation du degré d'interdépendance des économies était porteuse d'une nouvelle et vertueuse configuration des relations économiques internationales. L'ambition des pays industrialisés était d'accéder à l'économie de la connaissance et de l'immatériel, les nations émergentes occupant le terrain des activités industrielles mais aussi agricoles et alimentaires. C'est ce modèle d'une économie mondiale harmonieuse, que certains, à l'instar du philosophe allemand Jürgen Habermas, avaient qualifié de « constellation postnationale », qui s'est heurté précisément à la persistance des intérêts nationaux et à la conflictualité inhérente aux échanges internationaux de marchandises¹.

De 1980 à 2010, les trois décennies de la mondialisation ont accordé une place centrale à la finance, la crise actuelle étant vue comme celle de la finance globalisée, ou, pour reprendre les termes mêmes de nombreux

1. Cf. Jürgen HABERMAS, "Die postnationale Konstellation und die Zukunft der Demokratie", in *Die postnationale Konstellation. Politische Essays*, Frankfurt, Suhrkamp, 1998, repris dans *Après l'État nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000.

L'homme et la société, n° 199, janvier-mars 2016

économistes se rangeant dans les courants de l'hétérodoxie économique, du *régime de croissance financiarisé*². Bien qu'à dominante financière, la mondialisation avait d'autres dimensions. Les conflits commerciaux qui ont en effet structuré les négociations agricoles au GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*) (1986-1994) puis à l'*Organisation mondiale du commerce* (OMC) depuis 2001, peuvent s'interpréter comme une force de rappel ayant trait à l'importance du fait alimentaire dans la mondialisation, surtout depuis que les prix agricoles se situent sur un *trend* haussier.

Sur ce thème, le déploiement de la mondialisation s'est distingué d'une part, par un rattrapage des économies émergentes vis-à-vis des pays industrialisés, les conduisant à contester de plus en plus ouvertement leur suprématie, et, d'autre part, par une incapacité chronique, récurrente à définir des règles de fonctionnement propres aux flux commerciaux de marchandises. Le secteur agricole en a formé jusqu'à présent l'une des illustrations décisives, sur laquelle nous allons nous pencher dans cette communication. Les échanges internationaux de produits agricoles et alimentaires apparaissent structurés par les conséquences du basculement géopolitique en cours. Dit autrement, c'est à l'émergence d'une *gééconomie agricole* que nous assistons. Comment sortir alors de l'état de conflictualité commerciale qui scande l'économie mondiale agricole ?

L'objet de cet article sera dans un premier temps de resituer les caractéristiques et les fondements théoriques de la conflictualité inhérente à l'économie mondiale agricole. L'OMC, créée en 1994 dans le cadre des Accords dits de Marrakech, avait pour ambition de construire un modèle de gouvernance de l'économie mondiale, au sein de laquelle l'agriculture aurait sa place. À rebours de cette ambition, la conflictualité s'est installée dans les relations internationales agricoles, agissant comme un révélateur de l'impossibilité décisionnelle dans laquelle se situent les États membres de l'OMC depuis 2001. L'accent sera mis sur la lutte pour le contrôle des ressources naturelles, elle-même indissociable d'une crise d'hégémonie porteuse de conflits plus politiques. Pour mettre en relief

2. Sur ces points, lire Robert BOYER, *Les financiers détruiront-ils le capitalisme ?*, Paris, Economica, 2011 ; Michel AGLIETTA, Laurent BERREBI, *Désordres dans le capitalisme mondial*, Paris, Odile Jacob, 2007 ; Jean-Baptiste GOSSÉ, Dominique PLIHON, « Rôle et régulation de la finance mondialisée », in Jacques MAZIER, Pascal PETIT, Dominique PLIHON (ed.), *L'économie mondiale en 2030 ruptures et continuités*, Paris, Economica, 2013, p. 69-92 ; Pascal PETIT, *ibidem*, p. 5-26.

cette conflictualité inhérente à l'économie mondiale agricole, l'économie politique internationale sera mobilisée.

Puisque la science économique semble inopérante pour appréhender la complexité du monde, il lui est suggéré de revenir à l'un de ses fondements, à savoir la philosophie. La philosophie n'est pas la seule discipline offrant à l'économie de quoi diversifier la vision du monde qui est la sienne. On voit bien que la géopolitique, la sociologie... forment des avoires devant s'articuler au corpus économique. On se limitera pour ce qui est des échanges internationaux à la seule philosophie.

Le second temps de l'article consistera ainsi à suggérer les issues possibles pouvant desserrer les risques d'amplification du conflit agricole. Parmi ces issues, figure ce que le philosophe allemand Johann Gottlieb Fichte (1762-1814) avait appelé en 1800 « l'État commercial fermé ³ ». Le recours au modèle d'organisation de la production et des échanges avancé par Fichte pour appréhender la question agricole et alimentaire se justifie par le fait que l'objectif de ce philosophe était précisément qu'un tel modèle d'organisation de l'économie devait garantir à chaque citoyen les moyens de sa survie. Dans le cas de l'agriculture, cela s'appelle la « souveraineté alimentaire ». La subsistance des sociétés ne peut être laissée à la merci du marché, c'est-à-dire aux forces sociales qui en ont la maîtrise. L'accession à cette souveraineté ferait-elle de l'agriculture une exception économique dans la mondialisation, un objet du vouloir vivre ensemble dans la Cité ?

De quoi la mondialisation de l'agriculture est-elle faite ?

Les modèles standards et dominants de l'économie internationale – celui construit par le grand représentant de l'école classique, David Ricardo, puis celui de Eli Heckscher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson pour ce qui est de l'école néoclassique en économie – évacuent toute idée de pouvoir, de conflit et de rapports de forces entre les acteurs participant à l'échange. Il se définit comme une science pure du commerce international dans laquelle le conflit est absent. Incarnant la certitude que l'échange international procure un gain réciproque aux acteurs s'insérant dans la division internationale du travail, le modèle ricardien du commerce extérieur fait de la spécialisation des pays un gage d'élévation

3. Johann Gottlieb FICHTE, *L'État commercial fermé* [1800], Paris, L'Âge d'homme, 1980 pour la traduction française.

du bien-être des nations, lesquelles contribuent ce faisant à la paix et aux progrès de la civilisation⁴. Cette double perspective d'élévation du bien-être des populations et de la paix entre les nations a animé successivement le GATT puis l'OMC. Concernant l'OMC, l'ouverture commerciale généralisée selon le principe de la spécialisation internationale emprunte à la certitude très ricardienne selon laquelle les gains réciproques retirés de l'échange sur les marchés mondiaux constituent le point de départ d'un processus de réduction de la pauvreté dans les économies en développement.

Une approche hétérodoxe de l'échange international est toutefois requise pour mieux saisir le problème agricole et ses enjeux actuels dans la mondialisation. Plusieurs auteurs ont très tôt mis en exergue une économie mondiale structurée par des rapports de force et par des conflits. Pour la période contemporaine, des économistes comme Albert O. Hirschmann et François Perroux ont dès les années 1945-1950 pris la mesure du degré de conflictualité qui caractérise et qui sous-tend les relations économiques entre les nations⁵. Leurs analyses sont annonciatrices du concept de géoéconomie, appelé à exercer une influence significative dans le processus d'ouverture de l'économie à d'autres champs disciplinaires.

Mondialisation et géoéconomie agricole

Un regard sur l'histoire de l'économie agricole vue sous l'angle international indique que la conflictualité entre les pays producteurs et

4. De David RICARDO, lire ou relire le célèbre chapitre VII des *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, dont la première édition date de 1817 [1970 pour la traduction française, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Perspectives de l'économie/Les Fondateurs »]. En histoire de la pensée économique, des liens restent à établir entre la vision des économistes classiques et celle des philosophes qui, à l'instar de Montesquieu et de Kant, ont souligné le rôle du commerce dans la pacification des relations internationales. Lorsque Ricardo établit par exemple un lien entre la parfaite liberté du commerce et la réunion des nations du monde en une société universelle, s'inspire-t-il du *Projet de paix perpétuelle* de Kant, datant de 1795 ? L'avait-il lu ? Par quel support en a-t-il pris connaissance ? Lire également Jagdish BHAGWATI, *Free Trade Today*, Princeton University Press, 2002.

5. Cf. Albert Otto HIRSCHMANN, *National Power and the Structure of Foreign Trade* [1945], Los Angeles, University of California Press et François PERROUX, *La Coexistence pacifique*, 3 vol. : t. I, *Industrialisés ou non industrialisés* ; t. II, *Pôles de développement ou nations* ; t. III, *Guerre ou partage du pain*, Paris, PUF, 1958.

exportateurs est ancienne. Sans remonter bien loin dans le temps, le début des années 1960 s'est distingué par un conflit latent entre les États-Unis et l'Union européenne (UE). Avec la création de la Politique agricole commune (PAC), les Américains ont réagi à la perspective d'une perte du marché européen dont ils étaient l'un des principaux fournisseurs, en imposant lors du *Dillon round* un accès libre de droits de douane à leurs produits destinés à l'alimentation du bétail (graines et tourteaux de soja en particulier), mais aussi aux graines de lin et au coton. Plus tard, ce conflit bilatéral prend une ampleur significative lors de l'Uruguay round à partir de 1986, lorsque les États-Unis prennent la mesure des pertes de parts de marché qu'ils enregistrent depuis le début des années 1980. Le dossier agricole est alors examiné au GATT, provoquant une négociation difficile et longue, aboutissant huit ans plus tard à la signature de l'Accord de Marrakech⁶.

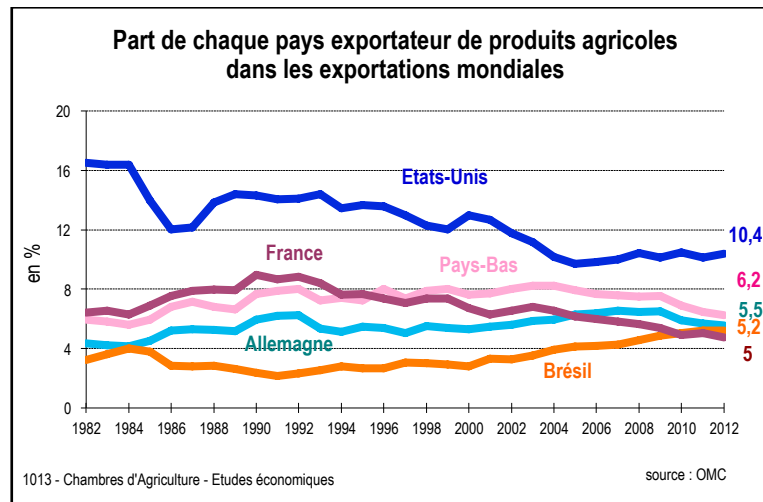
La période actuelle se singularise par le fait que le conflit ne se limite plus à une sorte d'affrontement bilatéral, même si d'autres nations industrialisées comme l'Australie prirent part à ces différends commerciaux. Le conflit commercial actuel autour de l'agriculture implique davantage de pays, et s'inscrit dans une phase de l'histoire du capitalisme précise, celle où les pays émergents ont rattrapé et désormais contestent les anciennes puissances industrielles, et celle d'une crise structurelle de la mondialisation.

Une première lecture du conflit agricole suggère donc de s'appuyer sur le concept de *géoéconomie*, qui a émergé durant les années 1990, avec notamment les analyses d'Edward Luttwak, auteur ayant indiqué que la défense des intérêts économiques allait désormais supplanter les conflits militaires. L'ouverture des marchés consécutive au processus de déréglementation des économies a offert à des acteurs étatiques – et non étatiques comme les firmes multinationales de l'agroalimentaire – la possibilité de s'insérer dans la division internationale du travail en mobilisant leurs avantages comparatifs, et de rivaliser avec les puissances agricoles d'hier. C'est le cas du Brésil, désormais l'un des tout premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles et alimentaires (soja, viandes de volaille et bovine, jus d'orange, café, sucre), dotés de puissants avantages comparatifs, qui entend occuper une position centrale

6. Cf. Thierry POUCH, « Les guerres agricoles », in Christian HARBULOT (ed.), *Manuel d'intelligence économique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Major », 2012, p. 53-67.

sur l'échiquier alimentaire mondial⁷ (graphique 1) La rivalité exercée désormais par le Brésil se traduit en particulier par une très forte progression de ses échanges vers l'Asie, et par l'instauration d'un corridor alimentaire avec les pays du Moyen-Orient, en viande de volaille plus spécifiquement.

Graphique 1



Dans la configuration actuelle de l'offre mondiale de produits agricoles et alimentaires, ce sont bien des unités économiques, qu'elles soient des États ou des firmes d'envergure internationale, qui luttent pour préserver ou pour conquérir/accroître leurs parts de marché⁸. Ces unités cherchent donc à déployer des stratégies non seulement pour survivre, mais également pour imposer leur vouloir aux voisins ou aux rivaux, et exercer une influence sur le devenir de l'économie agricole et alimentaire mondiale. L'illustration de cette stratégie se trouve dans les déclarations successives du gouvernement brésilien, qui ambitionne de nourrir le

7. Pour une approche globale des pays émergents, consulter Andrea GOLDSTEIN et Françoise LEMOINE, *L'économie des BRIC. Brésil, Russie, Inde, Chine*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2013.

8. Se reporter à Pascal LOROT, « La géoéconomie : nouvelle grammaire des rivalités internationales », *Annuaire Français des Relations Internationales*, volume 1, 2000, p. 110-122 et Thierry POUCH *La guerre des terres. Stratégies agricoles et mondialisation*, Paris, Choiseul, 2010.

monde. C'est dans ce cadre que se déploient les « pulsions rivalitaires » entre les nations ou entre ces grands acteurs que sont les firmes multinationales de l'agroalimentaire.

Pour récente qu'elle soit, la notion de géoéconomie trouve certains de ses fondements théoriques dans la philosophie de Hobbes. Dans son œuvre majeure datant de 1651, *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*⁹, le philosophe anglais indique que la rivalité, la méfiance et la recherche de la puissance (ou de la gloire), forment les trois conditions de la conflictualité entre les sociétés. L'économie mondiale agricole est devenue un espace de rivalités nationales ou régionales, expliquant pourquoi l'OMC, dans le cadre de l'*Agenda de Doha pour le Développement*, n'est pas parvenue à faire signer un accord débouchant sur une gouvernance des échanges internationaux de produits agricoles et alimentaires¹⁰. En matière agricole, le conflit commercial qui se joue depuis 2001 à l'OMC constitue le reflet des contradictions propres à la transition hégémonique en cours dont l'enjeu est la détention du pouvoir alimentaire.

L'agriculture et l'alimentation revêtent ainsi une dimension géostratégique. Elles représentent en effet un objet d'analyse répondant aux critères de l'économie *politique* internationale (EPI), dans la mesure où la conquête de parts de marché par les acteurs fondamentaux de l'économie internationale, à savoir des États et/ou des firmes de l'agroalimentaire des pays émergents traduit une nouvelle distribution du pouvoir économique international – pouvant déboucher sur l'ambition de jouer un rôle politique plus important dans les relations internationales, avec une présence affirmée au sein des institutions internationales (siège de sécurité de l'ONU par exemple) – s'articulant à l'accumulation de richesses conditionnant la puissance économique¹¹. La question alimentaire, en tant que vecteur de la puissance économique d'un pays ou d'une firme, contribue par conséquent aux rapports de force et de pouvoir

9. Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2000, pour la traduction française.

10. Cf. Mehdi ABBAS, « Mondialisation et développement. Quelle soutenabilité du régime de l'Organisation Mondiale du Commerce ? », *Mondes en développement*, n° 154/2, 2011, p. 17-28 et Franck PETITEVILLE, « Les négociations multilatérales à l'OMC. L'épuisement d'un modèle », in Franck PETITEVILLE et Delphine PLACIDI-FROT (ed.), *Négociations internationales*, Sciences Po. Les Presses, 2013, p. 345-368.

11. Concernant la genèse, l'évolution et les différents courants de l'EPI, se reporter à Stéphane PAQUIN, *Théories de l'économie politique internationale*, Paris, Sciences Po. Les Presses, coll. « Références/économie politique », 2013.

à l'échelle internationale. L'économie mondiale agricole forme donc un des aspects du désir de puissance des États, les uns, émergents, cherchant à affirmer leur pouvoir et à se substituer aux anciennes puissances agricoles et alimentaires, les autres, à l'instar des États-Unis ou de la France, à persévérer dans leur être, c'est-à-dire à conserver leur rôle et leur influence sur les marchés agricoles et sur l'approvisionnement en produits alimentaires de l'économie mondiale¹².

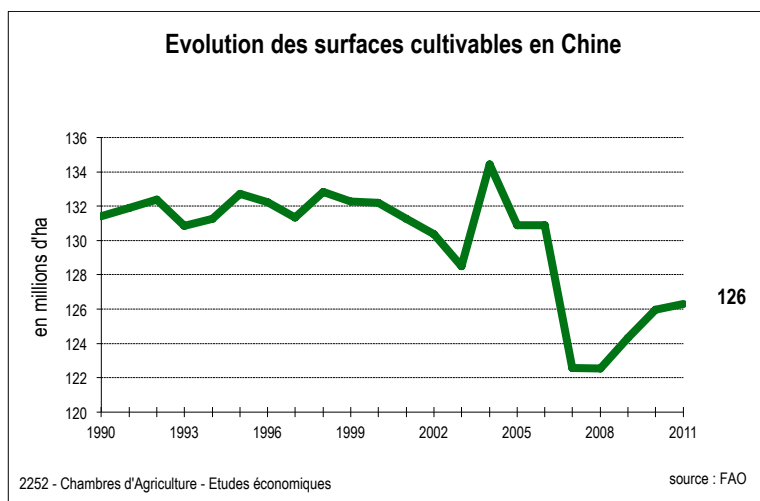
La conflictualité agricole s'exprime par ailleurs sur le versant de la demande. L'affirmation des pays émergents dans l'économie mondiale a provoqué un surcroît de demandes de produits agricoles et alimentaires, stimulée par la pression démographique, l'urbanisation, porteuse d'une diminution des surfaces cultivables, notamment en Chine, l'élévation des niveaux de vie à partir de laquelle se forme une transition nutritionnelle (croissance de la consommation de produits carnés nécessitant un usage amplifié de produits destinés à l'alimentation animale comme le maïs et le soja : graphique 2). Pour répondre à la demande domestique, ces pays puisent dans les ressources disponibles sur les marchés mondiaux, occasionnant au passage et depuis 2006 un mouvement de hausse des prix, préjudiciable aux autres pays importateurs les moins bien dotés en ressources financières. La Chine absorbe aujourd'hui plus de 50 % des flux commerciaux de soja (sous forme de graines notamment, la présence d'usines de trituration permettant à la Chine de produire les tourteaux indispensables aux productions animales), et importe de plus en plus de maïs depuis 2011. L'économie chinoise, qui se positionne comme un candidat potentiel à la succession hégémonique des États-Unis, s'achemine-t-elle vers la dépendance alimentaire comme l'Angleterre le fit au XIX^e siècle après l'abrogation en 1846 de la loi sur les blés¹³ ?

Dans la mesure où les disponibilités agricoles et alimentaires font l'objet de convoitises de la part des importateurs, les économies émergentes détenant des réserves financières cherchent à sécuriser leurs

12. Cf. Frédéric GROS, *États de violence. Essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard, coll. « Essais », 2006.

13. Cf. Michel AGLIETTA et Guo BAI, *La voie chinoise. Capitalisme et empire*, Paris, Odile Jacob, 2012 ; Jean-Pierre CABESTAN, *La politique internationale de la Chine*, Paris, Sciences Po. Les Presses, coll. « Références/Mondes », 2010 ; Jean-Marc CHAUMET et Thierry POUCH, « La Chine au risque de la dépendance alimentaire », *Revue OCL*, n° 5, septembre-octobre 2012, p. 290-298 et "Food supply: a largely unrecognized burden on the economic strategy of China", in *China: A Bird View*, Japan University of Economics, 2014.

approvisionnements en procédant à des investissements directs à l'étranger dans le foncier agricole, ce que l'on nomme désormais « l'accaparement des terres ». Les « acquisitions foncières », achats ou locations d'hectares de terre, peuvent ainsi se définir comme le « transfert de l'usage, du contrôle ou de la propriété de la terre *via* la vente, le prêt ou la concession d'une surface supérieure à 200 ha à un investisseur étranger ». Ces achats ou locations de terres cultivables concernent surtout l'Afrique subsaharienne (Éthiopie, Mozambique, République du Congo, Libéria, Zambie...), dans une moindre mesure l'Amérique latine (Brésil, Argentine, Uruguay) et émanent d'une part, de puissances industrielles (États-Unis, Royaume-Uni), de puissances émergentes comme la Chine, la Corée du Sud, l'Arabie Saoudite... voire d'entreprises multinationales. Si le conflit commercial autour des produits agricoles et alimentaires structure les relations économiques internationales, le droit d'usage des terres agricoles y apporte une dimension supplémentaire.

Graphique 2

Mondialisation et partage du monde

L'une des grandes contradictions de la mondialisation réside dans le fait qu'elle a libéré des opportunités d'investissements, d'ouverture

commerciale, lesquelles, plutôt que de conduire à une pacification des relations économiques internationales, ont en réalité durci les luttes entre les pays industrialisés et les émergents. Depuis les années 1980, l'entrée des économies hier fortement administrées, dans l'économie de marché – le cas de la Chine adhérant en 2001 à l'OMC après avoir, dès 1978, lancé un vaste programme de réformes économiques, en constitue une illustration parfaite – et par conséquent dans la division internationale du travail peut s'interpréter comme une expansion du capitalisme.

En s'industrialisant, ces pays émergents – devenant d'ailleurs de plus en plus émergés – ont reconfiguré l'espace productif mondial tout en rééquilibrant les rapports de force qui leur étaient antérieurement défavorables. Le capitalisme mondial tel qu'il fonctionne aujourd'hui semble bien confirmer l'intuition d'un auteur comme Marx qui, dès 1848, avançait que le capital, ayant toujours besoin de lieux de production et de débouchés nouveaux, les acteurs du capitalisme sapent les bases nationales de l'activité économique – c'est la transnationalisation du capital – et s'accaparent les ressources naturelles (matières premières énergétiques, à usage industriel ou encore agricole) disponibles partout dans le monde pour maintenir la production et satisfaire leurs propres besoins¹⁴.

La mondialisation qui s'enclenche au détour des années 1980 marque le début d'un transfert de pouvoir au sein du capitalisme mondial. Le cycle hégémonique américain, hérité des années 1930 et des accords internationaux d'après-guerre, connaît en effet une réelle érosion depuis l'apparition de nouveaux acteurs situés dans les pays émergents et qui se présentent désormais comme les foyers de l'accumulation et de la valorisation du capital. Outre l'industrialisation, c'est l'insertion accélérée dans la division internationale du travail qui procure à ces nouveaux pays des surplus d'épargne que les anciennes puissances cherchent d'ailleurs à capter pour financer leurs déficits budgétaires et extérieurs. L'irruption des pays émergents, et tout particulièrement de la Chine à partir de la fin des années 1970, bouleverse non seulement la hiérarchie des nations, mais surtout consacre l'expansion du capitalisme sur une échelle planétaire, porteuse de batailles pour le partage et le contrôle du monde.

14. Cf. Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le manifeste du Parti communiste* [1848], Paris, Union Générale d'Éditions, coll. « 10-18 », 1962.

Le rythme de la croissance économique des pays émergents, leur industrialisation accélérée, quand ce n'est pas leurs contraintes géophysiques (climat ou diminution des surfaces cultivables) forment, on vient de le voir, l'une des dimensions des « pulsions rivalitaires » qui caractérisent désormais les relations internationales, et qui se sont répercutées depuis le milieu de la décennie 2000 sur les marchés des matières premières agricoles et sur celui des terres disponibles.

Si la mondialisation exprime le développement du capitalisme sur une échelle planétaire, si des acteurs publics – les États – et privés – firmes multinationales, banques, fonds souverains... – entrent en conflit pour contrôler les ressources naturelles afin de prolonger l'accumulation du capital, alors une deuxième intuition, émanant de Lénine se confirme⁵. Dans le sillage de celle de Marx, l'originalité de son analyse de la mondialisation, livrée en 1916 dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, réside dans le fait qu'il a montré que le déploiement du système économique sur une grande échelle était porteur de luttes et de rivalités pour le contrôle de matières premières en quantité de plus en plus limitées. En instaurant un système de luttes pour la maîtrise des matières premières agricoles et de la terre, le développement mondial du capitalisme place au centre des relations internationales la recherche de la puissance, laquelle se transforme en un néoimpérialisme dont sont aujourd'hui victimes les pays hôtes qui par exemple cèdent leur terre. La stratégie de sécurisation des approvisionnements en produits agricoles permet par ailleurs de recycler dans le foncier une partie des très nombreux excédents de capitaux détenus pas des pays comme la Chine ou Singapour et ceux du Moyen-Orient, leur marché intérieur étant devenu trop étroit¹⁵.

5. On comprendra l'étonnement des économistes académiques quant à l'usage qui est fait ici de cet auteur. Quitte à suggérer, comme on vient de le faire, la nécessité d'élargir la science économique à d'autres champs disciplinaires pour comprendre la logique à l'œuvre dans la mondialisation. Cette suggestion vaut également pour les auteurs, et non des moindres. L'irrespect que l'on suggère ici des frontières disciplinaires et des penseurs de l'économie mondiale ne signifie pas pour autant adhésion à leur posture politique. Lire Vladimir Ilitch LÉNINE, *L'impérialisme : stade suprême du capitalisme* [1916], Paris, Science marxiste, coll. « Bibliothèque Jeunes ». Sur la relation production de richesses et détention du pouvoir, lire Pierre BERTHAUD et Gérard KÉBABDJIAN (ed.), *La question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte, coll. « Recherche », 2006..

15. Cf. Pierre DOCKÈS, « Les fonds souverains et l'impérialisme d'émergence », *Revue d'économie financière*, hors-série, 2009, p. 27-38.

Lire le capitalisme mondial, c'est prendre du coup la mesure de l'enchevêtrement des problématiques et des champs disciplinaires. Les modèles classiques d'interprétation de l'économie mondiale montrent ainsi leurs limites, obligeant l'économiste à s'emparer d'autres grilles d'analyse comme la géopolitique ou la philosophie¹⁶. Concernant la géopolitique, la lutte actuelle pour le contrôle des ressources naturelles, et des ressources agricoles en particulier, s'inscrit nécessairement dans une lutte plus globale pour le partage du monde et pour la détention de la puissance hégémonique, dont la grande dimension est pour le moment le conflit latent entre les États-Unis et la Chine.

La suite de cet article entend s'inscrire dans le champ de la philosophie.

« L'État commercial fermé » *comme issue possible ?*

La science économique voit d'un mauvais œil le recours à la philosophie. Elle y sent le signe d'une aspiration à s'écarter de la scientificité que revendiquent précisément les économistes, sans doute depuis David Ricardo¹⁷. C'est oublier que l'économie s'est déployée sur des fondements philosophiques tels qu'on peut les trouver notamment chez Adam Smith. La philosophie est par conséquent tapie dans l'ombre lorsque l'on travaille sur l'économie.

Fichte critique du libre-échange

Dans le cas de l'agriculture et de la mondialisation, et au regard, d'une part, de l'impasse dans laquelle se trouvent les économies en matière de régulation des échanges de produits agricoles et alimentaires et, d'autre part, des tensions à l'œuvre sur les marchés agricoles, un détour par la philosophie de Fichte s'impose. Ce détour s'effectuera par une lecture de son ouvrage daté de 1800, et s'intitulant *L'État commercial fermé*. Pour cet auteur, l'échange international de marchandises entre les nations constitue en effet un objet philosophique. Notons ce fait remarquable que le questionnement de Fichte intervient dix-sept ans avant la publication

16. Cf. Robert BOYER, « La discipline économique des années 1930 à nos jours. D'un espoir prométhéen à une dramatique révision », *Le Débat*, n° 169, 2012, p. 148-166.

17. Se reporter à Michel ZOBOULAKIS, *La science économique à la recherche de ses fondements. La tradition épistémologique ricardienne, 1826-1891*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Bibliothèque d'histoire des sciences », 1993.

de la première édition des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* de David Ricardo. Fichte avait de plus pris connaissance des thèses libérales qui s'étaient imposées à partir du début du XVIII^e siècle, et notamment de celles d'Adam Smith, dont le livre sur *La Richesse des nations*, publié en 1776 fut traduit en allemand en 1792. Très peu d'économistes se sont penchés sur le message livré par Fichte, les manuels d'histoire de la pensée n'en faisant d'ailleurs pas état, à l'exception de celui d'Henri Denis, dont la première édition remonte à 1966¹⁸.

Fichte énonce dans son ouvrage une double critique. La première est adressée à la pensée mercantiliste, dans laquelle il voit un système exploitant les richesses du monde par les États européens. La seconde vise directement l'école libérale qui va de Quesnay à Smith. Le libre-échange prôné par les libéraux ne peut que conduire selon Fichte à un état de guerre entre les individus et entre les États. Citons ici Fichte à propos des effets du commerce entre les nations :

Ainsi naît une nouvelle tendance agressive, en sus de celles que tous les États entretiennent de toute façon à l'égard de toutes les autres, à cause de leurs limites territoriales : celle que provoque l'intérêt commercial ; il en résulte une guerre commerciale, universelle mais secrète. L'intérêt porté à son propre avantage se double de l'intérêt porté aux pertes subies par l'autre [...] En fin de compte, l'intérêt commercial donne le jour à des notions politiques extrêmement aventureuses, et sur la foi desquelles on engage des guerres dont on ne dissimule pas la vraie raison, que l'on dévoile même¹⁹.

Fichte peut concevoir qu'un équilibre mondial puisse résulter de l'échange entre les nations, mais outre qu'il ne peut se réaliser qu'à très long terme, il ne relèverait en réalité que du miracle. À court terme, les acteurs économiques en seront victimes. Si un pays importe une quantité de marchandises à un prix inférieur à celui fixé à l'intérieur des frontières de ce pays, alors la production indigène diminue, les faillites se multiplient et les producteurs perdent leur emploi. La subsistance des citoyens ne dépendrait alors que du prix des importations dont les

18. Cf. Henri DENIS, *Histoire de la pensée économique* [1966, 1977], Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Thémis », 1977 pour la cinquième édition. Sur la pensée philosophique de Fichte, se reporter à Alexis PHILONENKO, *L'œuvre de Fichte*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, coll. « À la recherche de la vérité », 1984.

19. Johann Gottlieb FICHTE, *L'État commercial fermé, op. cit.*, Livre II, chapitre VI, p. 136 de l'édition française, 1980.

conditions de formation échappent totalement à l'État importateur. Ce point de vue développé par le philosophe allemand résonne jusqu'à aujourd'hui au regard de la problématique de la mondialisation.

Pour surmonter cette tentation de l'intérêt commercial et contenir les risques de conflits entre les nations, Fichte préconise la fermeture commerciale des États. C'est la thèse économique la plus célèbre de Fichte, et il faut bien le dire, une thèse assez inhabituelle à entendre chez les économistes au point de la classer dans le registre des discours utopistes²⁰. Pour Fichte, l'État a pour fonction de garantir à tous les citoyens de bonnes conditions d'existence et doit de ce fait exercer un droit de regard sur les richesses créées et distribuées dans le pays par les producteurs locaux, agriculteurs, artisans et industriels. L'échange commercial est porteur d'un risque d'érosion de cette fonction primordiale de l'État. Il ne s'agit pas pour autant de préconiser la fermeture d'un seul État, mais de tous les États, afin de tendre ensuite vers la formation d'une confédération d'États seule en mesure de construire le pacifisme²¹. Si échange commercial il doit y avoir, ce ne peut être que sous le contrôle de l'État, et dans un cas de figure précis, celui où un autre État ne serait pas en mesure de produire un bien, en l'occurrence alimentaire, en raison de contraintes naturelles fortes.

L'État commercial fermé constitue donc chez Fichte une réponse crédible aux désordres belliqueux dont est porteur l'échange commercial entre les nations. S'il critique le libéralisme, Fichte n'a sans doute pas pris la mesure de la réserve forte émise par Smith lui-même dans le Livre IV de ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, dans lequel il indiquait : « Le commerce, qui naturellement devait être, pour les nations comme pour les individus, un lien de

20. L'approche de Philonenko est à cet égard assez différente, puisque, selon lui, la thèse de Fichte est à rattacher à une entreprise de rénovation de l'athéisme. Quant à Denis, l'un des rares historiens de la pensée économique à faire état de la doctrine économique de Fichte, il y voit un principe conduisant à la planification de l'économie et par conséquent au socialisme. Nous n'entrons pas ici dans ce débat.

21. L'économie s'articule alors au droit, l'ouvrage de Fichte renvoyant alors à son autre livre, la *Doctrine du droit*. Sur ce point lire Isabelle THOMAS-FOGIEL, « Sens et statut de la théorie des échanges commerciaux de Fichte », *Astériorion*, n° 5, 2007, p. 33-55. < <http://asterion.revues.org/842> >

concorde et d'amitié, est devenu la source la plus féconde des haines et des querelles²². »

En revanche, le point de vue critique émis par John Maynard Keynes à l'endroit du libre-échange semble faire écho à la thèse de Fichte. L'économiste anglais n'indiquait-il pas dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* que : « une insuffisante modération dans la poursuite d'une balance favorable peut déclencher une absurde compétition internationale, également préjudiciable à tous. » Avant d'ajouter plus loin que : « Il existe en outre des causes économiques à la guerre, qui facilitent l'entretien de la flamme populaire, à savoir : la poussée de la population et la compétition autour des débouchés²³. »

Un précurseur de la « souveraineté alimentaire »

La perspective tracée par Fichte entre en correspondance avec le cas de l'agriculture. Outre le fait que l'objectif de libéraliser le commerce international de produits agricoles et alimentaires se heurte à des résistances organisées par les gouvernements de certains pays, pas seulement industrialisés d'ailleurs, ainsi que l'illustre la posture de l'Inde lors des négociations de l'OMC en 2008 – ce pays ayant contribué à l'échec de cette négociation – et entrave du même coup la formation d'une « gouvernance » de l'économie mondiale agricole, le point fondamental est qu'un État ne saurait dépendre de l'extérieur pour son approvisionnement alimentaire. D'une part parce qu'il importerait des biens alimentaires pouvant remettre en cause l'activité de ses agriculteurs dès lors que les prix sont inférieurs à ceux pratiqués dans le pays, et d'autre part, comme la période récente l'a montré, il verrait ses importations renchéries par la hausse des prix fixés sur les marchés. Dans les deux cas de figure, la défaillance de l'État en matière de sécurité

22. Adam SMITH, *Enquête sur l'origine et les causes de la richesse des nations* [1776], Paris, Garnier-Flammarion, 1991, Livre IV, chap. III, p. 86 de l'édition française, 1991.

23. John Maynard KEYNES, *The General Theory of Employment, Interest and Money* [1936], New York, Palgrave Mac Millan, Livre VI, p. 334-335 ; p. 374 de l'édition française, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1979.

alimentaire par le biais d'une politique agricole adaptée serait potentiellement déstabilisatrice socialement et politiquement²⁴.

Tirons les enseignements du message fichtéen. Comme cela a été dit plus haut, la mondialisation portait en elle la conflictualité commerciale. Celle-ci s'est notamment manifestée dans le domaine des échanges agricoles et alimentaires. Faute d'entente entre les nations à l'OMC, on assiste à une résurgence de la notion de « souveraineté alimentaire²⁵ ». Si celle-ci est entendue comme un instrument fondé sur une politique agricole définie par l'État, lui permettant de garantir l'autosuffisance de la nation (ou, dans le cas de l'Europe, d'un groupe de nations), alors la « souveraineté alimentaire » est une forme « d'État commercial fermé », et l'on comprend mieux qu'elle ait été depuis les années 1980 la cible des thuriféraires du libre-échange. Ce dernier déchaîne en réalité les pulsions rivalitaires, et organise ce que René Girard nomme le « désir mimétique²⁶ », chacune des nations ou firmes désirant un objet – la part de marché, le débouché pour ses productions – parce que les autres le désirent également.

Relisant Fichte, la question est ainsi posée de savoir si l'on peut en faire l'un des précurseurs de la « souveraineté alimentaire », celle-ci pouvant être perçue comme un vecteur de la pacification des États et donc de leurs relations économiques. Le déploiement de la souveraineté alimentaire dans un pays ou un groupe de pays s'articule avec l'objectif de la « sécurité alimentaire ». La « souveraineté alimentaire » n'est donc pas un fait naturel, mais une construction sociopolitique dont l'objectif est d'assurer l'indépendance d'une entité politique, et d'établir par ce biais le rattachement des producteurs et des utilisateurs des denrées agricoles à la Cité. Parmi les grands théoriciens du libre-échange, David Ricardo avait en effet émis une réserve – laquelle ne figure plus dans le chapitre VII sur le commerce extérieur des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* quant à sa légitimité et à son efficacité dès lors que

24. Sur le lien entre sécurité alimentaire et instabilité socio-politique, se reporter à Christopher B. BARRETT (ed.), *Food Security and Sociopolitical Stability*, Oxford University Press, 2013.

25. Cf. Thierry POUCH, « La résurgence de la « souveraineté alimentaire », *Économies et Sociétés*, série « systèmes alimentaires », n° 33, novembre 2011, p. 1719-1735.

26. René GIRARD indique, à la suite de Marx, que « le commerce ne serait pas une métaphore de la guerre, mais concernerait la même réalité ». Cf. René GIRARD, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972 et *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007, p. 114.

l'importation de blé contenait le risque de la dépendance vis-à-vis de l'étranger. C'est en effet dans l'opuscule qu'il publia en 1815, qu'il mentionne que : « Seuls des arguments presque irréfutables sur le danger de dépendre de pays étrangers pour une partie de notre nourriture, car c'est seulement dans cette optique qu'il peut y avoir discussion, devraient être avancés pour nous amener à restreindre les importations ²⁷. »

L'agriculture et l'alimentation sont donc bien au croisement de l'économie et de la géopolitique. À la faveur de la crise actuelle, des tensions en cours autour des matières premières agricoles et des ressources naturelles comme la terre, c'est bel et bien la controverse entre David Ricardo et Thomas R. Malthus au sujet de la justification de l'abrogation ou non des *Corn Laws* qui reste active ²⁸.

La position de Fichte ouvre par ailleurs la voie à la vision qu'avait Karl Polanyi du travail, de la monnaie, et, par rapport au domaine que nous avons traité, de la terre, et, par extension, de l'agriculture. Selon cet auteur, le fait de considérer que la terre (et l'agriculture selon nous) doit dans la théorie économique, est une marchandise, ne peut l'être qu'à titre fictif. En tant que moyen garantissant aux sociétés leur subsistance, la terre et l'agriculture ne sauraient être soumises à la logique marchande. Car si les mécanismes du marché devaient piloter les activités et le sort des êtres humains vivant en société, ce serait selon Polanyi le plus sûr moyen de détruire ces sociétés. L'auteur de *The Great Transformation* n'indique-t-il pas :

« Dépouillés de la couverture protectrice des institutions culturelles, les êtres humains périraient, ainsi exposés à la société ; ils mourraient victimes d'« une désorganisation sociale » aiguë, tués par le vice, la perversion, le crime et l'inanition. La nature serait réduite à ses éléments, l'environnement naturel et les paysages souillés, les rivières polluées, la sécurité militaire compromise, le pouvoir de produire de la nourriture et des matières premières détruit ²⁹. »

27. Cf. David RICARDO [1815], *The Influence of Low Price of Corn on the Profits of Stock* [1815], London, John Murray ; pour la traduction française, *De l'influence d'un bas prix du blé sur les profits et les salaires*, Paris, Economica, 1988.

28. Cf. Paul VIDONNE, *La formation de la pensée économique*, Paris, Economica, 1988.

29. Karl POLANYI, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* [1944], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1983, p. 108.

Conclusion

Depuis sa formation, l'économie internationale classique a considéré comme dénuées de pertinence scientifique les notions de pouvoir, de rapports de force, d'État... L'élévation du degré d'interdépendance des nations à partir du début de la décennie 1980 bouleverse les fondements et les hypothèses de ce modèle théorique. Le champ d'investigation doit nécessairement se diversifier afin d'intégrer dans les analyses le conflit et la logique de puissance, parallèlement à la logique marchande. C'est ce que tentent d'établir depuis plusieurs années les différents courants de l'EPI.

Le cas de l'agriculture et de l'alimentation fournit une illustration supplémentaire de la nécessité à la fois de penser et d'intégrer les rapports de pouvoir dans le champ de l'économie internationale, et de jeter les linéaments d'une réflexion sur les conditions sociopolitiques permettant d'agir pour préserver « sa souveraineté alimentaire ». En toile de fond, une réflexion est à mener sur la perspective de la création d'une organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation, qui signifierait *ipso facto* la sortie de ce secteur de l'Agenda de l'OMC. La phase historique actuelle dans laquelle se trouve le capitalisme mondial offre bien une réelle opportunité de faire bouger une discipline de plus en plus déconnectée du monde.

Université de Reims Champagne Ardenne Laboratoire Regards